

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jeanie Caron, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Baie-Comeau pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date 13 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	32
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	33
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	34
Situation financière par organismes	35
Charges par objets	36
Excédent (déficit) accumulé	37
Avantages sociaux futurs	41

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	50
Analyse des charges consolidées	62

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Baie-Comeau,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **VILLE DE BAIE-COMEAU** (Ville), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de sa dette nette consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2023. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne l'exhaustivité des immobilisations recensées pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers consolidés, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Baie-Comeau inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2 et S23-3, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Ville et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

Mallette S.E.N.C.R.L.
Baie-Comeau, Canada
Le 13 mai 2024
CPA auditrice, permis de comptabilité publique no. A128584

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Revenus			
Taxes	1	50 291 804	47 875 974
Compensations tenant lieu de taxes	2	4 488 729	3 557 048
Quotes-parts	3		
Transferts	4	11 899 281	8 876 583
Services rendus	5	24 079 416	21 756 918
Imposition de droits	6	948 261	1 056 970
Amendes et pénalités	7	714 810	707 827
Revenus de placements de portefeuille	8	92 873	
Autres revenus d'intérêts	9	1 878 555	1 208 989
Autres revenus	10	(551 008)	1 242 754
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	93 842 721	86 283 063
Charges			
Administration générale	14	10 384 489	10 246 645
Sécurité publique	15	7 312 116	7 007 792
Transport	16	13 699 296	14 016 436
Hygiène du milieu	17	13 931 818	13 331 259
Santé et bien-être	18	739 879	411 357
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 413 964	4 525 621
Loisirs et culture	20	11 552 938	10 984 891
Réseau d'électricité	21	18 064 966	16 036 389
Frais de financement	22	3 033 521	2 646 366
Effet net des opérations de restructuration	23		2 597 640
	24	83 132 987	81 804 396
Excédent (déficit) de l'exercice	25	10 709 734	4 478 667
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	159 126 832	154 648 165
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	159 126 832	154 648 165
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	169 836 566	159 126 832

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	24 278 479	22 458 053
Débiteurs (note 5)	2	40 726 664	37 855 116
Prêts (note 6)	3	302 291	312 291
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 550 283	2 253 800
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7	200 001	200 001
	8	68 057 718	63 079 261
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	719 818	
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	13 620 407	11 363 406
Revenus reportés (note 11)	12	977 911	1 098 782
Dette à long terme (note 12)	13	86 146 681	83 497 498
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	6 571 400	7 204 100
Autres passifs (note 14)	15	1 495 248	1 294 725
	16	109 531 465	104 458 511
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(41 473 747)	(41 379 250)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	206 093 277	196 271 690
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 053 828	1 955 479
Stocks de fournitures	20	2 525 410	1 829 747
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	637 798	449 166
	23	211 310 313	200 506 082
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	169 836 566	159 126 832
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	169 836 566	159 126 832
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	169 836 566	159 126 832

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations	
		2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	10 709 734	4 478 667
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (19 169 524)(10 705 038)
Produit de cession	3	55 970	112 647
Amortissement	4	8 117 500	7 909 196
(Gain) perte sur cession	5	1 174 464	(60 607)
Réduction de valeur / Reclassement	6	3	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		2 597 642
	8	(9 821 587)	(146 160)
Variation des propriétés destinées à la revente	9	(98 349)	41 964
Variation des stocks de fournitures	10	(695 663)	(367 139)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(188 632)	189 669
	13	(982 644)	(135 506)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(94 497)	4 197 001
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(41 379 250)	(45 576 251)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(41 379 250)	(45 576 251)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(41 473 747)	(41 379 250)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1	
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Dérivés	2	
Placements de portefeuille	3	
Autres		
▪	4.1	
Montants reclassés dans l'état des résultats		
▪	5.1	
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6	
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7	
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8	

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	10 709 734	4 478 667
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	8 117 500	7 909 196
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3.1	1 174 464	(60 607)
▪ Gain sur clause de rétrocession	3.2		2 597 642
▪ Autres	3.3		
	4	20 001 698	14 924 898
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 871 548)	(895 932)
Autres actifs financiers	6		(100 001)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	2 457 524	1 975 011
Revenus reportés	8	(120 871)	138 061
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(632 700)	(363 600)
Propriétés destinées à la revente	10	(98 349)	41 964
Stocks de fournitures	11	(695 663)	(367 139)
Autres actifs non financiers	12	(188 632)	189 669
	13	17 851 459	15 542 931
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(19 169 524)	(10 705 038)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	55 970	112 647
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(19 113 554)	(10 592 391)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20	10 000	10 000
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	(296 483)	(116 218)
Cession	22		
	23	(286 483)	(106 218)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	20 107 683	13 413 756
Remboursement de la dette à long terme	25	(17 296 804)	(18 714 644)
Variation nette des emprunts temporaires	26	719 818	
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(161 695)	(45 038)
Autres			
▪	28.1	2	(1)
	29	3 369 004	(5 345 927)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	1 820 426	(501 605)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	22 458 053	22 959 658
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	22 458 053	22 959 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	24 278 479	22 458 053

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Baie-Comeau est un organisme municipal constitué et régit en vertu de la Loi sur les cités et villes du Québec (L.R.Q. no 37). Elle regroupe en une seule municipalité les municipalités ayant été constituées selon la Loi constituant en corporation la Ville de Baie-Comeau (1937, chapitre 120) et la Loi constituant en corporation la Ville de Hauterive (1950, chapitre 124) sous le nom de Ville de Baie-Comeau.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés regroupent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville et des organismes qu'elle contrôle. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques sont éliminés.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants:

	Consolidation ligne par ligne
Croisières Baie-Comeau Inc.	x
Corporation plein air Manicouagan Inc.	x
Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau Inc.	x
Société d'expansion de Baie-Comeau	x

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent aussi la quote-part revenant à la Ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses du partenariat auquel elle participe (73.49 % en 2023, 73.59 % en 2022). Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des principes comptables généralement reconnus du Canada sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. La municipalité participe au partenariat suivant:

	Consolidation ligne par ligne
Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan	x

B) Comptabilité d'exercice

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers consolidés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides, les contestations d'évaluation, les réclamations en justice, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et les obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Constatation des revenus

a) TAXES

Ces revenus sont constatés lors du dépôt des rôles de perception générale et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

b) COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées s'ils font l'objet d'une demande de paiement.

c) SERVICES RENDUS

Les revenus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

d) DROITS DE MUTATION IMMOBILIÈRE

Ces droits sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

e) AMENDES ET PÉNALITÉS

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

f) CESSION D'ACTIFS IMMOBILISÉS

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

g) MODIFICATION AUX RÔLES D'ÉVALUATION FONCIÈRE ET DE LA VALEUR LOCATIVE

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'entrée en service de modifications apportées à des immeubles ou de nouveaux immeubles.

h) CARRIÈRES ET SABLIÈRES

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

i) AUTRES REVENUS

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

j) PRODUITS DE PLACEMENT

Les produits de placement sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

k) DONS

Les dons sont constatés à leur juste valeur dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires qui peuvent être convertis en tout temps en trésorerie.

Placements de portefeuille

Lorsqu'un placement de portefeuille évalué au coût ou au coût après amortissement subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. La réduction de la valeur comptable est prise en compte dans les résultats de l'exercice et ne fait pas l'objet d'une reprise.

Lorsque la valeur comptable d'un placement de portefeuille constitué de fonds communs cotés sur un marché actif a été réduite pour tenir compte d'une moins-value durable, le solde cumulé des pertes non réalisées comptabilisé à l'état des gains et pertes de réévaluation est reclassé à l'état des résultats.

Prêts

Les prêts comptabilisés au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

D) Passifs

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisée selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, l'organisme municipal est tenu de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

Stocks

Les stocks de fournitures comprennent les matériaux, les pièces de rechange, les abrasifs, les produits pétroliers et les fournitures achetées en vue de rendre des services. Les stocks sont comptabilisés au coût, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût de leur valeur nette de réalisation. Le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pour développement résidentiel et commercial.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Infrastructures	2.5 %
Bâtiments	2.5 %
Véhicules	5 à 10 %
Ameublements et équipement de bureau	10 à 20 %
Machinerie, outillage et équipement divers	5 à 10 %

L'amortissement du réseau d'électricité se calcule sur le solde dégressif aux taux de 3 à 10 %.

Les immobilisations en cours de développement ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville capitalise les frais financiers relatifs aux immobilisations en cours de développement jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées selon une estimation de la juste valeur de l'immobilisation acquise, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

F) Revenus

Les revenus de transferts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus autres que les revenus de transfert

Les revenus autres que les revenus de transfert sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

G) Avantages sociaux futurs

Régime de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créiteurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le régime de retraite à prestations déterminées inter employeurs, auquel participe la municipalité sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante :

- à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.
- Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.
- L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'une dépense à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- pour le déficit constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. Dans le cas des régimes non capitalisés, ce déficit n'est pas amorti ;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 à un régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées: sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.
- pour l'excédent de la dépense de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés: sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants.

I) Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Ville évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Frais de financement

Les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement après leur comptabilisation initiale sont capitalisés à l'encontre de l'instrument financier auquel ils se rapportent. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du financement obtenu.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines. L'existence de ces actifs est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur dénouant l'incertitude se réalise.

Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant les garanties d'emprunts, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers consolidés et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie.

3. Modification de méthodes comptables

Mise en application du chapitre SP 3280 du Manuel de CPA Canada - Comptabilité pour le secteur public; exercices ouverts à compter du 1er avril 2022

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies:

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

Administration municipale : L'administration municipale a choisi de ne pas appliquer les exigences du nouveau chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Organismes contrôlés : l'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers des organismes périmunicipaux.

Partenariat : Ces nouvelles exigences ayant été appliquées de façon prospective, il n'y a eu aucun retraitement des états financiers de l'exercice antérieur et une note a été ajoutée afin de divulguer les nouvelles informations.

Mise en application des chapitres SP 3450, SP 3021, SP 2601 et SP 1201 du Manuel de CPA Canada - Comptabilité pour le secteur public; exercices ouverts à compter du 1er avril 2022

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450, Instruments financiers, SP 3041, Placements de portefeuille, SP 2601, Conversion des devises et SP 1201, Présentation aux états financiers, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022.

Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Les effets sur les états financiers de la Ville portent principalement sur ses placements et sa dette à long terme ainsi que sur les éléments de ses résultats.

Ces nouvelles exigences ont été appliquées de façon prospective et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	8 278 479	11 458 053
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	16 000 000	11 000 000
Autres éléments	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	24 278 479	22 458 053
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 () ()		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	24 278 479	22 458 053
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	3 155 361	2 928 024
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	7 812 905	9 000 685

Note**5. Débiteurs**

		2023	2022
Taxes municipales	9	1 876 682	1 534 009
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	27 667 957	26 101 852
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	6 394 171	5 179 719
Organismes municipaux	13	761 064	896 576
Autres	14.1	4 026 790	4 142 960
	15	40 726 664	37 855 116
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	23 063 367	23 377 155
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	23 063 367	23 377 155
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	263 208	338 167
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	6 883 083	5 641 658
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	15 656 926	15 191 625
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	4 557	4 558
Ministère de la Culture et des Communications	25	1 801 702	2 045 922
Autres ministères/organismes	26	3 321 689	3 218 089
	27	27 667 957	26 101 852

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28	223 958	223 958
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Club nautique	30.1	78 333	88 333
	31	302 291	312 291
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34	2 550 283	2 253 800
	35	2 550 283	2 253 800
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36	2 031 981	1 294 800
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39	200 001	200 001
	40	200 001	200 001

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville de Baie-Comeau dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 000 \$ portant intérêts au taux préférentiel - 0.5 %. Au 31 décembre 2023, aucun montant n'était utilisé.

La Régie dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 011 868 \$ portant intérêts au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, un solde de 719 818 \$ était utilisé.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	6 655 663	6 442 831
Salaires et avantages sociaux	42	3 093 226	2 916 645
Dépôts et retenues de garantie	43	2 982 204	852 736
Provision pour contestations d'évaluation	44	93 621	407 351
Autres			
▪ Intérêts courus à payer	45.1	572 381	536 568
▪ Redevances à payer	45.2	121 242	90 443
▪ Autres	45.3	102 070	116 832
	46	13 620 407	11 363 406

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	157 281	191 215
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		51 444
Autres			
▪ Subventions perçues d'avance	52.1	156 449	45 165
▪ Demain Manicouagan ICI	52.2		63 016
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	419 972	512 404
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	20 988	30 657
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Revenus perçus d'avance	60.1	215 557	204 881
▪ Autres	60.2	7 664	
	61	977 911	1 098 782

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,40	2024	2053	62	81 278 627	77 873 044
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3,65	3,65	2035	2035	66	2 459 199	2 664 358
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,70	6,49	2025	2028	68	2 977 567	3 367 113
Autres					69		
					70	86 715 393	83 904 515
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(568 712)	(407 017)
					72	86 146 681	83 497 498

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2024	73	7 821 184	1 247 066		9 068 250
2025	74	9 576 238	985 042		10 561 280
2026	75	8 779 877	605 121		9 384 998
2027	76	7 261 351	231 718		7 493 069
2028	77	10 007 643	105 379		10 113 022
2029 et plus	78	40 291 533			40 291 533
	79	83 737 826	3 174 326		86 912 152
Intérêts et frais accessoires	80		196 759		196 759
	81	83 737 826	2 977 567		86 715 393

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	(3 798 700)	(4 542 000)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	(2 772 700)	(2 662 100)
	84	(6 571 400)	(7 204 100)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	2 426 500	2 540 900
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	61 400	148 900
Régimes à cotisations déterminées	87	18 565	20 077
Autres régimes (REER et autres)	88	44 109	41 856
Régimes de retraite des élus municipaux	89	36 482	37 861
	90	2 587 056	2 789 594

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		1 294 725
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	1 495 248	
Autres			
▪	94.1		
	95	1 495 248	1 294 725
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	1 294 725	
Passifs engagés	97	155 116	
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99	19 915	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	25 492	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	1 495 248	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Cette année, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de l'organisme municipal concernent uniquement le site d'enfouissement. Le recensement des bâtiments municipaux contaminés est débuté, mais non achevé.

Dans le cadre de l'application au 1er avril 2022 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Ville a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations au 31 décembre 2023. Cependant, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne l'exhaustivité des immobilisations recensées pour calculer le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Une réserve sera donc incluse au rapport d'audit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	72 675 176	818 033	526 483	72 966 726
Eaux usées	103	48 146 983	1 674 591	877 334	48 944 240
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	65 651 162	6 427 695	354 853	71 724 004
Autres					
▪	105.1	28 255 827	3 874 921		32 130 748
Réseau d'électricité	106	11 481 074	1 014 564		12 495 638
Bâtiments	107	60 233 409	2 720 252	1	62 953 660
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	8 206 527	394 541	207 193	8 393 875
Ameublement et équipement de bureau	110	6 922 456	266 943		7 189 399
Machinerie, outillage et équipement divers	111	19 232 786	609 448	217 029	19 625 205
Terrains	112	10 470 983		23 188	10 447 795
Autres	113				
	114	331 276 383	17 800 988	2 206 081	346 871 290
Immobilisations en cours	115	2 817 963	1 368 536		4 186 499
	116	334 094 346	19 169 524	2 206 081	351 057 789
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	12 916 011	1 810 224	165 105	14 561 130
Eaux usées	118	25 903 906	1 183 662	275 135	26 812 433
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	28 751 209	1 609 430	111 186	30 249 453
Autres					
▪	120.1	12 689 578	908 872		13 598 450
Réseau d'électricité	121	7 191 969	175 730	(1)	7 367 700
Bâtiments	122	26 825 292	1 220 729		28 046 021
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	4 176 188	461 694	396 886	4 240 996
Ameublement et équipement de bureau	125	6 095 308	190 395	(2)	6 285 705
Machinerie, outillage et équipement divers	126	13 273 195	529 429		13 802 624
Autres	127		27 335	27 335	
	128	137 822 656	8 117 500	975 644	144 964 512
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	196 271 690			206 093 277
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	9 671 802	650 857		10 322 659
Amortissement cumulé	131	(2 765 147)	(637 159)		(3 402 306)
Valeur comptable nette	132	6 906 655			6 920 353

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	313 777	313 777
Immeubles industriels municipaux	134		
Autres	135	1 740 051	1 641 702
	136	2 053 828	1 955 479
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	2 053 828	1 955 479

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances et divers	144.1	574 178	427 196
▪ Frais reportés	144.2	41 650	
Autres			
▪ Œuvre d'art SEBC	145.1	21 970	21 970
	146	637 798	449 166

Note**19. Obligations contractuelles****A) Sites de neiges usées**

Les contrats d'entretien de ces sites totalisent 143 754 \$ pour l'année 2023 et totaliseront 145 015 \$ pour 2024. Le contrat pour le site de Marquette a été renouvelé en 2022 et celui de Mingan en 2021 et prolongé en 2024. Pour le site de Marquette, l'échéance est en 2027 et pour le site de Mingan en 2026.

B) Contrats de service

Les contrats de service totalisent 2 086 811 \$ pour l'année 2023. Pour les contrats en cours en 2024, cela totalisera 2 140 839 \$. Les échéances varient entre 2024 et 2029.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Entretien ménager

Les versements pour les vingt (20) contrats d'entretien ménager totalisent 744 156 \$ pour l'année 2023. Les échéances varient selon les différents contrats (2024 à 2029). Le coût prévu pour 2024 selon les contrats en cours sera de 710 398 \$. Neuf (9) contrats viennent à échéance en 2024.

D) Régie de gestion de matières résiduelles

La Régie s'est engagée par contrat jusqu'en mars 2028 pour la collecte et le transport des matières résiduelles. Le solde de l'engagement suivant ce contrat, s'établit à 3 762 861 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2024 - 843 915 \$

2025 - 869 233 \$

2026 - 895 313 \$

2027 - 922 167 \$

2028 - 232 232 \$

20. Droits contractuels

A) Ville de Baie-Comeau

Dans le cadre de programmes de subvention sur les infrastructures, les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à verser une somme de 53 247 877 \$ à la Ville pour des travaux admissibles. La Ville doit également investir 17 082 010 \$ dans ces travaux. À la date des états financiers, 46 390 463 \$ a été comptabilisée à titre de revenu et un solde de 6 857 415 \$ de subvention demeure disponible pour des travaux futurs.

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur les dettes à long terme totalisent 2 221 013 \$ sur une période de 5 ans. L'échéancier de ces subventions est de:

- 2024 - 538 525 \$
- 2025 - 473 421 \$
- 2026 - 431 893 \$
- 2027 - 403 327 \$
- 2028 - 373 848 \$

B) Régie de gestion de matières résiduelles

Dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective de matières recyclables de Recyc-Québec, le gouvernement du Québec s'engage à compenser les coûts des services de collecte, de transport, de tri et de conditionnement des matières recyclables. À titre indicatif, le taux subventionné était de 81 % des coûts soumis pour l'exercice courant.

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪ Hockey junior Baie-Comeau	147.1	200 000	
▪ Refuge animal le chapitou	147.2		3 458
▪ S.A.E.P.	147.3		50 000
	148	200 000	53 458
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151	200 000	53 458

S.O.

B) Auto-assurance

RECLAMATIONS D'ASSURANCE

La Ville est autoassureur en matière de biens municipaux et de responsabilité civile. Cette autoassurance ne couvre pas les organismes inclus dans le périmètre comptable.

À même son budget de fonctionnement, elle réserve annuellement au poste créditeurs et charges à payer les sommes qu'elle juge nécessaires au règlement des réclamations.

Au 31 décembre 2023, il y avait 36 dossiers pendants au Service du Greffe et affaires juridiques de la Ville. De ce nombre, 14 dossiers consistaient en des mises en demeure pour lesquelles aucun montant n'était précisé, 7 dossiers représentaient un compte à percevoir d'un tiers pour des biens endommagés de la Ville, 1 dossier représentait un compte à percevoir des assureurs pour des biens endommagés de la Ville (piste d'athlétisme) et 1 dossier était en instance judiciaire.

De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces réclamations et le montant, le cas échéant, que la Ville pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision concernant ces réclamations d'assurance ne figure aux livres.

C) Poursuites

Litiges

Carcillo

En juin 2020, M. Daniel Carcillo et M. Garret Taylor, en tant que représentants des demandeurs, ont intenté un recours collectif en Ontario et en Alberta contre la Ligue canadienne de hockey, toutes les ligues constitutives et toutes les équipes, alléguant que les joueurs ont subi des abus systémiques et que les défenseurs sont responsables de leur incapacité à protéger correctement les joueurs contre le bizutage et les abus commis par leurs coéquipiers et d'autres personnes. Le demandeur réclame en son nom et au nom de tous les membres du groupe contre les défenseurs un montant indéterminé de dommages-intérêts pour négligence présumée, violation de l'obligation fiduciaire et violation du contrat, ainsi que des dommages-intérêts aggravés, exemplaires et/ou punitifs, des intérêts et les coûts du recours. La CHL défend l'action et conteste la certification. Le demandeur a déposé une demande modifiée, ce qui a entraîné un retard.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

En février 2023, la Cour a rendu une décision rejetant la requête en certification du demandeur et adoptant un protocole de réclamation individuelle. La Cour a rendu une décision rejetant en certification du demandeur et adoptant un protocole de réclamation individuelle. La Cour a tenu des audiences en août et septembre 2023 pour examiner les questions de procédure et ordonnera par la suite un processus de gestion des réclamations individuelles contre les équipes. L'Organisme conteste cette réclamation.

Walter, Berg

En 2019, une action collective avait été intentée contre la LHJMQ et ses équipes dont l'Organisme afin que les joueurs soient considérés comme des employés et soient rémunérés pour la période d'octobre 2011 à juin 2018. Une entente de principe a été publiée le 16 mai 2020 entre les plaignants et la LHJMQ. La somme à payer par le Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. a été de 266 667 \$ et le paiement a été comptabilisé aux charges de l'exercice 2020. Cependant, au moment de l'audience pour entériner le règlement de cette affaire, certaines personnes se sont opposées. Le 22 octobre 2020, le tribunal a refusé d'approuver l'entente de règlement vu le texte actuel. Les parties soumettront un texte de quittance modifié.

Le processus d'approbation du règlement a été retardé dans le dossier de Walter, car les représentants des membres du groupe au Québec ont demandé à ce que de nouveaux avocats soient nommés en tant qu'avocats du groupe. Ces représentants ont indiqués qu'ils s'opposaient maintenant au règlement. Un appel est prévu devant les tribunaux du Québec pour traiter de cette question. À ce jour, les représentants du groupe en Alberta et en Ontario continuent de soutenir le règlement. Dans le dossier Berg, le règlement avec une quittance modifiée a été approuvé le 15 mars par le tribunal de l'Ontario, mais demeure conditionnel à l'approbation au Québec et en Alberta. L'Organisme conteste cette réclamation.

McEwan

En 2019, un avis de poursuite civile a été déposé pour un éventuel recours collectif intenté par des joueurs contre la Ligue canadienne de hockey et ses équipes. La poursuite allègue que les organisations de hockey n'ont pas fait assez pour protéger McEwan d'un traumatisme crânien. À date, l'action collective n'a pas été certifiée devant les tribunaux et aucune des allégations n'a été prouvée devant les tribunaux. L'Organisme conteste cette réclamation.

Latulippe

En mai 2023, la LHJMQ a reçu une réclamation d'un ancien joueur, Carl Latulippe. Le demandeur demande l'autorisation d'intenter un recours collectif au nom des joueurs qui ont été victimes de harcèlement et/ou d'abus et qui ne font pas partie du protocole d'action individuelle de Carcillo mentionné ci-dessus. Le demandeur allègue qu'il a été victime d'abus alors qu'il jouait pour les Saguenéens de Chicoutimi dans la LHJMQ entre 1994 et 1996. À date, l'action collective n'a pas été certifiée devant les tribunaux et aucune des allégations n'a été prouvée devant les tribunaux. L'Organisme conteste cette réclamation.

Pour ces quatre litiges, la direction croit au bienfondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant, le cas échéant, que l'Organisme pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

D) Autres

s.o.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les principaux organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles.

25. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation), aux placements de portefeuilles et aux autres créances à recevoir.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes à la consommation est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

Placements de portefeuille

La Ville atténue son risque associé aux placements de portefeuille en respectant ses politiques en matière d'investissements et de placements établies dans le cadre des limites imposées par les lois municipales, lesquelles décrivent les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. Elle s'assure notamment d'évaluer régulièrement la cote de crédit de ses contreparties et d'investir majoritairement dans des titres émis par des institutions financières réputées ou par des gouvernements fédéral, provinciaux ou municipaux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value, laquelle est imputée aux charges de l'exercice. La Ville considère que la qualité de crédit des placements de portefeuille qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Ville est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêts se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Ville a l'intention de maintenir ses placements jusqu'à échéance et prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La Ville est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêts de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses lors de l'établissement de la provision pour activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement. Ces estimations et hypothèses portent notamment sur les coûts de gestion, le taux de rendement des placements de portefeuille rattachés et le volume annuel enfouis. En raison des incertitudes reliées aux estimations, les résultats réels pourraient différer. Ainsi, l'évaluation de provision pour activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement présenté dans le bilan et la charge d'hygiène du milieu reflètent la meilleure estimation de la direction en tenant compte de toute l'information disponible à la date de clôture.

27. Autres organismes périmunicipaux et supramunicipaux

Municipalité régionale de comté (MRC)

La Ville est membre de la MRC de Manicouagan, organisme régional composé de neuf municipalités et ville. Cette MRC est responsable de la gestion de certaines activités à caractère régional. Elle a été créée en vertu du code municipal du Québec. Les dépenses de l'organisme, après déduction des revenus, sont réparties entre les municipalités membres selon une des bases suivantes :

- Richesse foncière;
- Population;
- Nombre de logements;
- Dossier évaluation.

La quote-part versée à la MRC par la Ville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 s'élève à 140 852 \$.

La partie de la dette de l'organisme attribuable à la Ville s'élevait, au 31 décembre 2023, à 0 \$.

28. Événement postérieur à la date du bilan

La Régie a un projet majeur de construction d'une plateforme de compostage lequel est évalué à près de 4 M\$. Le taux de subvention de l'aide financière octroyée par le gouvernement du Québec, selon le cadre normatif du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC), peut aller jusqu'à 60 % des coûts admissibles puisque la MRC de Manicouagan fait partie du quatrième quintile de l'indice de vitalité économique du Québec. La lettre d'octroi du ministre confirmera le tout. Les travaux relatifs à ce projet devraient débuter en 2024.

Le reste des travaux devrait être financé par règlement d'emprunt.

29. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	47 875 974	50 122 240	50 291 804			50 291 804
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 576 350	4 498 670	4 515 939			4 488 729
Quotes-parts	3					2 464 647	
Transferts	4	3 752 141	2 388 690	2 842 702		1 453 493	4 237 445
Services rendus	5	20 495 262	20 473 540	22 561 796		1 539 931	24 079 416
Imposition de droits	6	1 056 970	614 300	948 261			948 261
Amendes et pénalités	7	707 827	582 000	714 810			714 810
Revenus de placements de portefeuille	8					92 873	92 873
Autres revenus d'intérêts	9	1 168 416	388 790	1 814 708		63 847	1 878 555
Autres revenus	10	114 728	30 300	(987 673)		406 229	(695 969)
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	78 747 668	79 098 530	82 702 347		6 021 020	86 035 924
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	3 888 505		7 311 305		350 531	7 661 836
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18	498 151		144 961			144 961
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20	918 200					
	21	5 304 856		7 456 266		350 531	7 806 797
	22	84 052 524	79 098 530	90 158 613		6 371 551	93 842 721
Charges							
Administration générale	23	9 562 966	12 033 131	9 404 427	270 745	709 317	10 384 489
Sécurité publique	24	6 822 908	7 281 643	7 109 496	202 620		7 312 116
Transport	25	11 964 304	11 636 951	11 620 222	2 079 074		13 699 296
Hygiène du milieu	26	8 554 633	8 847 883	9 140 966	3 244 290	4 011 209	13 931 818
Santé et bien-être	27	411 357	905 230	739 879			739 879
Aménagement, urbanisme et développement	28	3 824 534	3 827 616	3 722 579	407 467	503 714	4 413 964
Loisirs et culture	29	10 006 310	11 014 056	10 531 374	1 022 194	2 370	11 552 938
Réseau d'électricité	30	15 748 988	16 668 880	17 775 123	289 843		18 064 966
Frais de financement	31	2 382 254	2 888 140	2 723 770		309 751	3 033 521
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	7 305 657	7 000 198	7 516 233	(7 516 233)		
	34	76 583 911	82 103 728	80 284 069		5 536 361	83 132 987
Excédent (déficit) de l'exercice	35	7 468 613	(3 005 198)	9 874 544		835 190	10 709 734

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 468 613	(3 005 198)	9 874 544	10 709 734
Moins : revenus d'investissement	2 (5 304 856))	7 456 266)	(7 806 797)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	2 163 757	(3 005 198)	2 418 278	2 902 937
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	7 305 657	7 000 198	7 516 233	8 117 500
Produit de cession	5	105 287		55 970	55 970
(Gain) perte sur cession	6	(53 247)		1 174 464	1 174 464
Réduction de valeur / Reclassement	7				
	8	7 357 697	7 000 198	8 746 667	9 347 934
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9			34 651	34 651
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11			34 651	34 651
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12			(12 089)	(12 089)
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15			(12 089)	(12 089)
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	107 901		72 916	72 916
Remboursement de la dette à long terme	17 (7 406 056)	7 085 670)	6 902 484)	(7 873 150)
	18	(7 298 155)	(7 085 670)	(6 829 568)	(7 800 234)
Affectations					
Activités d'investissement	19 (205 048)	222 730)	261 765)	396 859)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20				
Excédent de fonctionnement affecté	21	3 886 072	4 377 340	2 522 868	2 780 418
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 223 720)	(438 900)	(391 864)	(463 985)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(45 833)	(625 040)	(45 833)	(45 833)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	2 411 471	3 090 670	1 823 406	1 873 741
	26	2 471 013	3 005 198	3 740 505	3 444 003
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	4 634 770		6 158 783	6 346 940

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹	
Revenus d'investissement	1	5 304 856	7 456 266	350 531	7 806 797
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (4 399 515)(916 621)()	(916 621)
Sécurité publique	3 (84 334)(1 243 097)()	(1 243 097)
Transport	4 (1 333 501)(9 419 626)()	(9 419 626)
Hygiène du milieu	5 (1 066 250)(402 352)(775 716)((1 178 068)
Santé et bien-être	6 ())))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (245 499)(80 643)(2 094)((82 737)
Loisirs et culture	8 (3 054 017)(2 563 228)()	(2 563 228)
Réseau d'électricité	9 (539 778)(3 766 147)()	(3 766 147)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ())))
	11 (10 722 894)(18 391 714)(777 810)((19 169 524)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 ())))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 ())))
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	4 364 069	9 924 679	1 356 921	11 281 600
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	205 048	261 765	135 094	396 859
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16				
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	753 380	120 820		120 820
	19	958 428	382 585	135 094	517 679
	20	(5 400 397)	(8 084 450)	714 205	(7 370 245)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(95 541)	(628 184)	1 064 736	436 552

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	20 174 414	21 488 046	2 790 433	24 278 479
Débiteurs (note 5)	2	37 161 461	39 515 673	1 808 296	40 726 664
Prêts (note 6)	3	312 291	302 291		302 291
Placements de portefeuille (note 7)	4	2 000 000	2 000 000	2 550 283	2 550 283
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7			200 001	200 001
	8	59 648 166	63 306 010	7 349 013	68 057 718
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10			719 818	719 818
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	10 196 551	12 878 750	1 338 962	13 620 407
Revenus reportés (note 11)	12	1 035 766	970 247	7 664	977 911
Dettes à long terme (note 12)	13	73 712 785	76 008 713	10 137 968	86 146 681
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	7 204 100	6 571 400		6 571 400
Autres passifs (note 14)	15			1 495 248	1 495 248
	16	92 149 202	96 429 110	13 699 660	109 531 465
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(32 501 036)	(33 123 100)	(6 350 647)	(41 473 747)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	180 649 017	190 294 062	15 799 215	206 093 277
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	313 777	313 777	1 740 051	2 053 828
Stocks de fournitures	20	1 798 683	2 482 380	43 030	2 525 410
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	384 542	552 408	85 390	637 798
	23	183 146 019	193 642 627	17 667 686	211 310 313
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	9 720 424	14 456 865	3 620 366	16 077 231
Excédent de fonctionnement affecté	25	5 410 136	5 097 008	467 269	5 564 277
Réserves financières et fonds réservés	26	1 763 304	2 078 168	229 888	2 308 056
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(91 667)	(45 833)		(45 833)
Financement des investissements en cours	28	1 146 218	(631 278)	1 074 168	442 890
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	132 696 568	139 564 597	5 925 348	145 489 945
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	150 644 983	160 519 527	11 317 039	169 836 566
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	21 959 125	22 012 349	22 957 459	21 078 603
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	6 069 050	5 409 147	5 668 498	5 366 871
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	40 109 059	38 880 035	41 861 650	39 877 738
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	2 043 090	2 190 314	2 190 314	2 034 862
D'autres organismes municipaux	10			309 751	264 112
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	20			
D'autres tiers	12	147 030			
Autres frais de financement	13	698 000	533 456	533 456	347 392
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 595 320	2 595 643	130 996	116 088
Transferts	15			43 284	41 259
Autres	16	247 660	237 058	237 058	228 189
Autres					
Transferts	17	744 215	452 299	452 299	1 395 712
Autres	18	490 961	457 535	457 535	423 864
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	7 000 198	7 516 233	8 090 164	7 909 196
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21.1			200 523	122 870
▪	21.2				2 597 640
	22	82 103 728	80 284 069	83 132 987	81 804 396

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	16 077 231	11 348 627
Excédent de fonctionnement affecté	2	5 564 277	5 840 612
Réserves financières et fonds réservés	3	2 308 056	1 921 070
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(45 833)	(91 667)
Financement des investissements en cours	5	442 890	1 288 651
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	145 489 945	138 819 539
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	169 836 566	159 126 832
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	14 456 865	9 720 424
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 620 366	1 628 203
	11	16 077 231	11 348 627
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds auto assurance	12.1	1 087 268	1 032 796
▪ Budget 2023	12.2		4 377 340
▪ Budget 2024	12.3	4 009 740	
	13	5 097 008	5 410 136
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Budget 2024	14.1	294 343	
▪ Budget 2023	14.2		257 550
▪ Produit de cession presse Régie	14.3	172 926	172 926
	15	467 269	430 476
	16	5 564 277	5 840 612

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Réserve Emma Dunken Kerr	17.1 216 849	150 581
	18 216 849	150 581
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 1 860 556	1 480 302
Organismes contrôlés et partenariats	22 224 383	152 261
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 69 679	69 679
Organismes contrôlés et partenariats	24 5 505	5 505
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 763	62 742
Autres		
▪	30.1	
	31 2 091 207	1 770 489
	32 2 308 056	1 921 070

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 (45 833)(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 (45 833)(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 (45 833)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 (45 833)(
		91 667)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	1 074 168	1 288 944
Investissements à financer	66 (631 278)(293)
	67	442 890	1 288 651
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	206 093 277	196 271 690
Propriétés destinées à la revente	69	2 053 828	1 955 479
Prêts	70	302 291	312 291
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	208 449 396	198 539 460
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	208 449 396	198 539 460
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76 (86 146 681)(83 497 498)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (568 712)(407 017)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	23 063 367	23 377 155
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	692 575	807 439
	81 (62 959 451)(59 719 921)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (62 959 451)(59 719 921)
	84	145 489 945	138 819 539

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La dernière évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2022 tel qu'exigé par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal. Les changements suivants sont survenus depuis la dernière évaluation:

- En mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré un état de pandémie mondiale liée à la maladie à coronavirus de 2019 (COVID-19). En mai 2023, l'OMS a déclaré que la maladie à coronavirus n'était plus considérée comme une urgence sanitaire internationale, mais la pandémie n'est pas terminée. L'effet net sur la mortalité à court et à long terme de la COVID-19 reste inconnu pour le moment. Face à cette incertitude, notre vision de la mortalité de base ainsi que l'impact sur la progression future de l'espérance de vie est inchangée et l'hypothèse de mortalité n'a donc pas été révisée. L'impact de la COVID-19 viendra cependant affecter les résultats des évaluations futures dans la mesure où l'expérience relative aux décès observés est différente de celle attendue.
- Le Conseil de normes actuarielles (CNA) du Canada a publié de nouvelles normes actuarielles régissant le calcul des valeurs actualisées de rentes. La date d'entrée en vigueur de ces normes est le 1er décembre 2020. Ces changements ont été reflétés dans le présent rapport.
- Le 9 juillet 2020, un jugement de la Cour supérieure a été rendu dans la cause sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. En somme, le jugement indique que la Loi RRSM n'est pas inconstitutionnelle, à l'exception des articles 16 et 17, lesquels permettent à l'organisme municipal de suspendre l'indexation automatique des retraités. Puisque l'employeur n'a pas suspendu l'indexation des rentes des participants retraités dans le cadre de l'application de la Loi RRSM, ce dernier n'a aucune incidence sur le régime.
- L'Institut canadien des actuaires a publié une modification aux normes actuarielles régissant le calcul des valeurs actualisées des rentes. La date d'entrée en vigueur de cette modification est le 1er février 2022 et les changements se limitent à la détermination des hypothèses d'inflation et de taux d'intérêt utilisées pour le calcul des valeurs actualisées des rentes. Ce changement a été reflété dans le présent rapport.
- Le 30 mars 2022, un règlement modifiant le «*Règlement sur les régimes complémentaires de retraite*» a été publié dans la Gazette officielle du Québec. Le Règlement vise principalement à compléter le cadre légal requis au bon fonctionnement des régimes de retraite à prestations cible (RRPC). D'autres changements sont aussi introduits, notamment en ce qui a trait à l'établissement du degré de solvabilité à une fréquence plus élevée qu'annuelle. Une modification est apportée à la cote minimale des titres à revenu fixes pour être reconnue comme telle aux fins de la grille établissant la provision de stabilisation. Nous avons tenu compte de ce dernier changement dans la présente évaluation.
- L'Institut canadien des actuaires a publié des modifications aux normes de pratique spécifiques aux régimes de retraite en date du 1er décembre 2022. Les changements les plus importants concernent le taux d'actualisation, les scénarios défavorables mais plausibles, les évaluations de liquidation hypothétiques et les régimes à prestations cibles. Les modifications apportées aux normes ont été reflétées dans le présent rapport, le cas échéant.

Date de la retraite normale: 65 ans

Date de la retraite anticipée et ajustements applicables: 55 ans

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les modalités suivantes s'appliquent aux participants inactifs qui prennent leur retraite: Avant le 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans et réduction du pourcentage annuel indiqué ci-dessous entre 60 et 63 ans:

Catégories 1 et 6: 4.50%

Catégories 2 et 7: 2.75%

Catégories 3 et 8 : 3.50%

À compter du 1er janvier 2014, voir les modalités suivantes applicables aux participants actifs pour cette période:

Catégories 2 et 7

- Avant le 1er janvier 1991: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 65 ans;
 - Entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 2013: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans et réduction par équivalence actuariel (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 60 et 61.5 ans;
 - À compter du 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans.

Catégories 3 et 8

- Avant le 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans et réduction par équivalence actuarielle (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 60 et 62 ans;
- À compter du 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans.

Catégories 1 et 6

- Avant le 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans et réduction par équivalence actuarielle (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 60 et 61.75 ans.
- À compter du 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 60 ans.

Catégories 4 et 9

- Avant le 1er janvier 2005: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 59 ans et réduction par équivalence actuarielle (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 59 et 61 ans.
- Entre le 1er janvier 1991 et le 31 décembre 2013: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 58 ans et réduction par équivalence actuarielle (taux d'actualisation égal ou inférieur à 5.55 %) entre 58 et 60 ans.
- À compter du 1er janvier 2014: Réduction de 1/4 % pour chaque mois d'anticipation avant 58 ans.

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (4 542 000)	(5 097 500)
Charge de l'exercice	4 (2 426 500)	(2 540 900)
Cotisations versées par l'employeur	5 3 169 800	3 096 400
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (3 798 700)	(4 542 000)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 90 392 200	81 470 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (96 250 700)	(91 040 800)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (5 858 500)	(9 570 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 2 059 800	5 028 600
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (3 798 700)	(4 542 000)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (3 798 700)	(4 542 000)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	81 470 200
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (91 040 800)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (9 570 600)
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	3 261 100
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	3 261 100
Cotisations salariales des employés	21 (1 585 500)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 ()
	23	1 675 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	608 900
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	2 284 500
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	4 633 100
Rendement espéré des actifs	32 (4 376 700)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	256 400
Charge de l'exercice	34	2 540 900
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	(6 690 200)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (4 376 700)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(11 066 900)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	6 621 600
Prestations versées au cours de l'exercice	39	5 436 800
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	81 470 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	270 200
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	716 900
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	1 638 800
DMERCA du nouveau volet	45	14
DMERCA de l'ancien volet	46	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	28

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,65 %	5,31 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,31 %	4,93 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,75 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	1

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (2 662 100)	(2 470 200)
Charge de l'exercice	56 (61 400)	(148 900)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 (49 200)	(43 000)
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (2 772 700)	(2 662 100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (1 413 500)	(1 337 300)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (1 413 500)	(1 337 300)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (1 359 200)	(1 324 800)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (2 772 700)	(2 662 100)
Provision pour moins-value	64 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (2 772 700)	(2 662 100)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (1 413 500)	(1 337 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (1 413 500)	(1 337 300)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70 122 600	117 800
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72 122 600	117 800
Cotisations salariales des employés	73 ()	()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 ()	()
	75 122 600	117 800
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76 (108 700)	(27 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82 13 900	90 800
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83 47 500	58 100
Rendement espéré des actifs	84 ()	()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85 47 500	58 100
Charge de l'exercice	86 61 400	148 900
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 ()	()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90 143 100	978 300
Prestations versées au cours de l'exercice	91 (49 200)	(43 000)
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95 12	12
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96 3,20 %	3,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97 3,20 %	2,60 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98 2,50 %	2,50 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99 2,00 %	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100 4,30 %	5,63 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101 3,50 %	3,50 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102 2036	2036
Autres hypothèses économiques	103.1	
▪		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Le Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM) a été mis en place par le gouvernement en 1975. Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus à ce régime, puisqu'il a été remplacé par le Régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Retraite Québec a continué d'effectuer les paiements en vertu du RRMCM aux participants du régime et a puisé les sommes à même sa caisse de retraite jusqu'en novembre 2017, date de l'épuisement de la caisse. Depuis cette date, toutes les sommes payables en vertu du RRMCM sont devenues des prestations payables, selon les mêmes modalités, en vertu du Régime de prestations supplémentaires des maires et conseillers des municipalités (RPSMCM). Celles-ci sont financées par des contributions annuelles des municipalités concernées.

Pour ce faire, Retraite Québec a transmis une première facture en février 2017 et elle répétera annuellement l'envoi à chaque municipalité concernée. Ces factures sont établies en fonction de l'estimation de l'ensemble des paiements à effectuer au cours de l'année civile en cours et des pourcentages de répartition indiqués à l'annexe du Règlement publié à la Gazette officielle du Québec du 8 février 2017.

Le RPSMCM est considéré comme un régime d'avantages de retraite interemployeurs à prestations déterminées.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	20 077
	110	18 565 20 077

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

Régie de gestion des matières résiduelles

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	41 856
Autres régimes	115	
	116	44 109 41 856

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	8 8

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Description du régime

Créé en 1989, le RREM a remplacé le Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités (RRMCM), qui était en vigueur depuis le 1er janvier 1975. Retraire Québec (anciennement LA CARRA) administre le RREM, mais c'est le ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire qui est responsable de l'application de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux. Le RREM vise les membres du conseil municipal et de certains organismes supramunicipaux.

La participation des élus est obligatoire jusqu'à la fin du mandat, au plus tard, jusqu'au 30 décembre de l'année où ils auront 69 ans.

Le Régime de retraite des élus municipaux est un régime à prestations déterminées. Un tel régime garantit une rente de base dont le montant est fixé selon une formule de calcul établie.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	10 825	11 235
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	36 482	37 861
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	36 482	37 861

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	46 775 990	46 978 194	46 978 194	44 515 632
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	46 775 990	46 978 194	46 978 194	44 515 632
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	3 201 250	3 210 275	3 210 275	3 202 294
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15				
Autres	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	145 000	103 335	103 335	158 048
Service de la dette	18				
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	3 346 250	3 313 610	3 313 610	3 360 342
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	3 346 250	3 313 610	3 313 610	3 360 342
	27	50 122 240	50 291 804	50 291 804	47 875 974

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	686 540	705 272	665 890
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	50 730	50 725	50 725
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 656 050	1 655 709	1 301 324
Cégeps et universités	32	443 560	443 466	309 478
Écoles primaires et secondaires	33	1 585 120	1 584 794	1 175 558
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	4 422 000	4 439 966	3 502 975
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	28 770	29 644	27 517
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	1 570	1 577	1 577
Taxes d'affaires	38			
	39	30 340	31 221	29 094
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41	46 330	44 752	24 979
	42	46 330	44 752	24 979
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	4 498 670	4 515 939	3 557 048

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	46 479	53 102	20 831
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	3 099	3 099	5 321
Sécurité civile	50			
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	35 798	35 798	39 154
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54	22 791	22 791	22 791
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55	62 230	142 740	181 602
Transport adapté	56	320 000	377 042	376 219
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	512 420	429 187	521 237
Réseau de distribution de l'eau potable	63			467 702
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65		88 633	251 311
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66		50 439	61 524
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69		84 420	
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			47 738

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76	126 097	126 097	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	59 000	46 318	27 112
Rénovation urbaine	78	1 490	19 422	204 448
Promotion et développement économique	79	28 210	97 983	267 183
Autres	80			1 185
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	21 948	21 948	36 444
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	140 360	124 610	321 647
Autres	83	24 720	20 278	26 110
Réseau d'électricité	84			
	85	1 148 430	1 602 425	2 879 559

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86	2 187 115	2 187 115	
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88	839 747	839 747	62 174
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	4 053 389	4 053 389	22 189
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100	76 700	76 700	22 721
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	(12 571)	(12 571)	218 837
Réseau de distribution de l'eau potable	102			1 768 970
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108		350 531	
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115	56 537	56 537	1 074 198
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	110 388	110 388	719 416
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	7 311 305	7 661 836	3 888 505

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	851 410	851 425	789 295
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129		1 116 162	990 649
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	326 250	326 243	265 966
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134	62 600	62 609	62 609
	135	1 240 260	1 240 277	2 356 439
TOTAL DES TRANSFERTS	136	2 388 690	10 154 007	8 876 583

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffé et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			100 000
	140			100 000
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142			
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174			
Autres	175	15 000	15 000	15 000
	176	15 000	15 000	15 000
Réseau d'électricité	177			
	178	15 000	15 000	15 000
				115 000

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	886 210	846 404	845 351
	182	886 210	846 404	845 351
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	240 290	272 941	264 165
Sécurité civile	185	179 240	282 520	201 127
Autres	186		33 505	33 505
	187	419 530	588 966	465 292
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	107 790	119 690	117 760
Enlèvement de la neige	189			
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191	100 000	159 401	98 190
Transport adapté	192	61 000	101 278	86 706
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195		5 828	5 828
	196	268 790	386 197	302 656
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	68 310	106 350	77 475
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206		1 449 446	1 250 513
	207	68 310	1 06 350	1 327 988

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212			
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			(52 357)
Autres	215	29 931	98 105	63 500
	216	29 931	98 105	11 143
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	705 580	793 644	696 184
Activités culturelles				
Bibliothèques	218			
Autres	219	110 120	133 652	116 269
	220	815 700	927 296	812 453
Réseau d'électricité	221	18 000 000	19 661 652	17 877 035
	222	20 458 540	22 546 796	21 641 918
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	20 473 540	22 561 796	21 756 918

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	114 300	127 324	164 712
Droits de mutation immobilière	225	500 000	820 937	892 258
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	614 300	948 261	1 056 970
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	229	582 000	714 810	707 827
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	230		92 873	
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	231	388 790	1 814 708	1 208 989
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	6 000	(1 174 464)	60 607
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	24 300	331 752	1 182 147
	242	30 300	(842 712)	1 242 754
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	705 860	625 141		625 141	638 480	611 416
Greffe et application de la loi	2	1 348 854	1 319 139	27 071	1 346 210	1 346 210	1 113 140
Gestion financière et administrative	3	5 316 977	5 093 053	243 107	5 336 160	6 024 281	5 602 159
Évaluation	4	516 070	511 174		511 174	511 174	509 346
Gestion du personnel	5	1 150 720	896 227	567	896 794	896 794	893 057
Autres							
▪	6.1	2 994 650	959 693		959 693	967 550	1 517 527
	7	12 033 131	9 404 427	270 745	9 675 172	10 384 489	10 246 645
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	3 488 474	3 475 755	21 318	3 497 073	3 497 073	3 433 168
Sécurité incendie	9	3 352 779	3 211 138	181 302	3 392 440	3 392 440	3 184 150
Sécurité civile	10	58 970	30 615		30 615	30 615	23 970
Autres	11	381 420	391 988		391 988	391 988	366 504
	12	7 281 643	7 109 496	202 620	7 312 116	7 312 116	7 007 792
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	3 532 842	3 946 563	1 813 811	5 760 374	5 760 374	5 467 335
Enlèvement de la neige	14	4 349 097	3 989 544	193 561	4 183 105	4 183 105	5 126 682
Éclairage des rues	15	384 492	193 255	21 590	214 845	214 845	186 745
Circulation et stationnement	16	593 100	615 530	33 893	649 423	649 423	558 208
Transport collectif							
Transport en commun	17	1 520 231	1 524 559	4 674	1 529 233	1 529 233	1 429 396
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20	1 257 189	1 350 771	11 545	1 362 316	1 362 316	1 248 070
	21	11 636 951	11 620 222	2 079 074	13 699 296	13 699 296	14 016 436

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	2 384 979	2 545 317	936 188	3 481 505	3 481 505	3 122 219
Réseau de distribution de l'eau potable	23	1 877 806	1 802 825	980 581	2 783 406	2 783 406	2 924 305
Traitement des eaux usées	24	790 133	798 537	497 791	1 296 328	1 296 328	1 251 915
Réseaux d'égout	25	1 098 658	1 322 327	824 271	2 146 598	2 146 598	1 914 585
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	894 263	848 333	5 459	853 792	1 027 064	1 036 965
Élimination	27	561 080	561 078		561 078	1 243 603	1 186 735
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	177 410	177 408		177 408	607 798	624 808
Tri et conditionnement	29	125 430	125 427		125 427	385 802	369 407
Matières organiques							
Collecte et transport	30						
Traitement	31						
Matériaux secs	32	936 430	936 429		936 429	936 429	881 873
Autres	33						
Plan de gestion	34						
Autres	35						17 823
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37	1 694	690		690	690	624
Autres	38		22 595		22 595	22 595	
	39	8 847 883	9 140 966	3 244 290	12 385 256	13 931 818	13 331 259
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	307 000	273 574		273 574	273 574	239 358
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	598 230	466 305		466 305	466 305	171 999
	43	905 230	739 879		739 879	739 879	411 357

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 249 440	2 160 204	4 639	2 164 843	2 164 843	1 830 764
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	183 970	183 961		183 961	308 549	274 825
Tourisme	48	404 886	576 507	370 282	946 789	1 106 119	954 237
Autres	49	817 180	649 559	1 777	651 336	651 336	826 877
Autres	50	172 140	152 348	30 769	183 117	183 117	638 918
	51	3 827 616	3 722 579	407 467	4 130 046	4 413 964	4 525 621
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	1 471 831	1 311 269	37 711	1 348 980	1 348 980	1 106 194
Patinoires intérieures et extérieures	53	3 813 963	3 439 472	139 550	3 579 022	3 578 392	3 710 885
Piscines, plages et ports de plaisance	54	641 366	656 906	30 548	687 454	687 454	546 598
Parcs et terrains de jeux	55	246 175	355 142	249 278	604 420	604 420	516 662
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	1 824 187	1 672 532	93 251	1 765 783	1 765 783	1 634 992
	59	7 997 522	7 435 321	550 338	7 985 659	7 985 029	7 515 331
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	617 475	716 602	45 198	761 800	761 800	666 123
Bibliothèques	61	1 264 824	1 306 115	27 767	1 333 882	1 333 882	1 288 876
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	196 060	193 764	7 697	201 461	201 461	198 768
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64	938 175	879 572	391 194	1 270 766	1 270 766	1 315 793
	65	3 016 534	3 096 053	471 856	3 567 909	3 567 909	3 469 560
	66	11 014 056	10 531 374	1 022 194	11 553 568	11 552 938	10 984 891

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67	16 668 880	17 775 123	289 843	18 064 966	18 064 966	16 036 389
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	2 057 140	2 048 081		2 048 081	2 357 832	2 182 338
Autres frais	69	133 000	142 233		142 233	142 233	116 636
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	534 000	483 900		483 900	483 900	314 500
Autres	71	164 000	49 556		49 556	49 556	32 892
	72	2 888 140	2 723 770		2 723 770	3 033 521	2 646 366
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						2 597 640
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	7 000 198	7 516 233 (7 516 233)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13

Autres renseignements

Questionnaire	14
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	815 526	815 526	984 480
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	1 669 177	1 669 177	5 414
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			17 164
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	6 335 957	6 335 957	14 268
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	73 418	73 418	4 053
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	262 261	262 261	660 954
Autres infrastructures	11	2 234 766	2 234 766	651 155
Réseau d'électricité	12	3 721 149	3 721 149	477 553
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	1 811 954	1 811 954	4 332 668
Édifices communautaires et récréatifs	14	235 921	235 921	1 087 612
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	394 542	394 542	501 334
Ameublement et équipement de bureau	18	264 645	266 739	216 406
Machinerie, outillage et équipement divers	19	572 398	603 496	929 388
Terrains	20			
Autres	21		744 618	822 589
	22	18 391 714	19 169 524	10 705 038

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	815 526	815 526	984 480
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	1 669 177	1 669 177	5 414
Autres infrastructures	5	8 906 402	8 906 402	1 347 594
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10			
Autres immobilisations corporelles	11	7 000 609	7 778 419	8 367 550
	12	18 391 714	19 169 524	10 705 038

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	172 926			172 926
Réserves financières et fonds réservés	3	5 505			5 505
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	60 348 929	11 036 420	7 911 754	63 473 595
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	60 527 360	11 036 420	7 911 754	63 652 026
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	23 377 155	1 258 357	1 572 145	23 063 367
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	23 377 155	1 258 357	1 572 145	23 063 367
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	23 377 155	1 258 357	1 572 145	23 063 367
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	23 377 155	1 258 357	1 572 145	23 063 367
	19	83 904 515	12 294 777	9 483 899	86 715 393
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	83 904 515	12 294 777	9 483 899	86 715 393

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	76 523 587
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	517 485
Activités de fonctionnement à financer	3	113 793
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	23 063 367
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	54 091 498
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	54 091 498
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	10 137 968
Endettement total net à long terme	18	64 229 466
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	64 229 466
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	140 530	140 852	129 050
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	2 454 790	2 454 791	(9 856)
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité				
	24			
	25	2 595 320	2 595 643	130 996
				116 088

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		1 195
Charges sociales	2		244
Biens et services	3	18 391 714	10 721 455
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	18 391 714	10 722 894

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	60,00	35,00	109 200,00	6 147 095	1 489 350	7 636 445
Professionnels	2						
Cols blancs	3	84,00	35,00	166 742,00	6 635 021	1 694 606	8 329 627
Cols bleus	4	88,00	40,00	183 040,00	7 202 581	1 782 440	8 985 021
Policiers	5						
Pompiers	6	35,00	40,00	72 800,00	1 680 289	378 813	2 059 102
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	267,00		531 782,00	21 664 986	5 345 209	27 010 195
Élus	9	9,00			347 363	63 938	411 301
	10	276,00			22 012 349	5 409 147	27 421 496

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	519 782				519 782
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	429 187	(12 571)			416 616
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	88 633				88 633
Autres	6	1 805 100	7 323 876			9 128 976
	7	2 842 702	7 311 305			10 154 007

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	902 619	607 380
	4	902 619	607 380
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	7 101	7 984
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	7 101	7 984
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	428 321	399 527
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14	182 999	172 486
	15	611 320	572 013
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	761 435	739 194
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18	200 154	
Réseaux d'égout	19		197 335
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	17 433	17 681
	26	979 022	954 210
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32	11 941	40 542
Promotion et développement économique	33	91 856	104 071
Autres	34		
	35	103 797	144 613
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	85 711	9 078
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		44 101
	39	85 711	53 179
Réseau d'électricité			
	40	34 200	42 875
	41	2 723 770	2 382 254

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	2023		2022
	Budget	Réalizations	Réalizations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2	18 000 000	19 661 651
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6	18 000 000	19 661 651
			17 877 035
Charges			
Achat d'énergie	7	14 000 000	14 845 690
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9	2 668 880	2 929 433
Autres frais	10		
Frais de financement	11	34 200	34 194
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	275 482	289 843
	13	16 978 562	18 099 160
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 ()()(
	15	16 978 562	18 099 160
			16 079 264
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16	1 021 438	1 562 491
			1 797 771
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Amortissement	17	275 482	289 843
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21	275 482	289 843
			287 401
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 ()()(
	24		
Affectations			
Activités d'investissement	25 ()()(
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32	275 482	289 843
			287 401
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33	1 296 920	1 852 334
			2 085 172

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Élus, rémunération VBC	1.1 Maire	90 299	15 406		
Élus, rémunération VBC	1.2 Conseiller	134 116	71 598		
Élus, rémunération VBC	1.3 Maire suppléant	19 965			

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 3 728 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 36 520 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 _____ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 _____ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 _____ 122 135 \$
- b) autres formes d'aide 42 _____ 908 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 45 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 46 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 47 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 48 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 49 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 50 _____ \$
 - Systèmes de drainage 51 _____ \$
 - Abords de routes 52 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 54 _____ \$
- Dépenses relatives à l'entretien d'été 55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles 56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-363
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-21
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 1
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 1 310
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 646
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4 **Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7 **La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9 **Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-13

Nom du signataire : Jeanie Caron

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-10 09:13

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	78 747 668	79 098 530	82 702 347	6 021 020	86 035 924
Investissement	2	5 304 856		7 456 266	350 531	7 806 797
	3	84 052 524	79 098 530	90 158 613	6 371 551	93 842 721
Charges	4	76 583 911	82 103 728	80 284 069	5 536 361	83 132 987
Excédent (déficit) de l'exercice	5	7 468 613	(3 005 198)	9 874 544	835 190	10 709 734
Moins : revenus d'investissement	6 (5 304 856)()	7 456 266)(350 531)(7 806 797)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	2 163 757	(3 005 198)	2 418 278	484 659	2 902 937
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	7 305 657	7 000 198	7 516 233	601 267	8 117 500
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	107 901		72 916		72 916
Remboursement de la dette à long terme	10 (7 406 056)(7 085 670)(6 902 484)(970 666)(7 873 150)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (205 048)(222 730)(261 765)(135 094)(396 859)
Excédent (déficit) accumulé	12	2 616 519	3 313 400	2 085 171	185 429	2 270 600
Autres éléments de conciliation	13	52 040		1 230 434	22 562	1 252 996
	14	2 471 013	3 005 198	3 740 505	(296 502)	3 444 003
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	4 634 770		6 158 783	188 157	6 346 940

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	20 174 414	21 488 046	24 278 479
Débiteurs	2	37 161 461	39 515 673	40 726 664
Placements de portefeuille	3	2 000 000	2 000 000	2 550 283
Autres	4	312 291	302 291	502 292
	5	59 648 166	63 306 010	68 057 718
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	73 712 785	76 008 713	86 146 681
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	7 204 100	6 571 400	6 571 400
Autres	9	11 232 317	13 848 997	16 813 384
	10	92 149 202	96 429 110	109 531 465
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(32 501 036)	(33 123 100)	(41 473 747)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	180 649 017	190 294 062	206 093 277
Autres	13	2 497 002	3 348 565	5 217 036
	14	183 146 019	193 642 627	211 310 313
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	9 720 424	14 456 865	16 077 231
Excédent de fonctionnement affecté	16	5 410 136	5 097 008	5 564 277
Réserves financières et fonds réservés	17	1 763 304	2 078 168	2 308 056
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (91 667)(45 833)(45 833)(
Financement des investissements en cours	19	1 146 218	(631 278)	442 890
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	132 696 568	139 564 597	145 489 945
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	150 644 983	160 519 527	169 836 566

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds auto assurance	1.1	1 087 268	1 032 796
▪ Budget 2023	1.2		4 377 340
▪ Budget 2024	1.3	4 009 740	
	2	5 097 008	5 410 136
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
	3	467 269	430 476
	4	5 564 277	5 840 612
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Réserve Emma Dunken Kerr	5.1	216 849	150 581
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	1 860 556	1 480 302
Organismes contrôlés et partenariats	8	224 383	152 261
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9		69 679
Organismes contrôlés et partenariats	10	5 505	5 505
Fonds local d'investissement			
	11		
Fonds local de solidarité			
	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection			
	13	763	62 742
Autres			
▪	14.1		
	15	2 308 056	1 921 070
	16	7 872 333	7 761 682

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	54 091 498
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	64 229 466

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	178 431	178 431
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	63 473 595	60 348 929
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	23 063 367	23 377 155
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	86 715 393	83 904 515

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	47 875 974	50 122 240	50 291 804	50 291 804
Compensations tenant lieu de taxes	13	3 576 350	4 498 670	4 515 939	4 488 729
Quotes-parts	14				
Transferts	15	3 752 141	2 388 690	2 842 702	4 237 445
Services rendus	16	20 495 262	20 473 540	22 561 796	24 079 416
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 764 797	1 196 300	1 663 071	1 755 944
Autres	18	1 283 144	419 090	827 035	1 182 586
	19	78 747 668	79 098 530	82 702 347	86 035 924
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	3 888 505		7 311 305	7 661 836
Autres	23	1 416 351		144 961	144 961
	24	5 304 856		7 456 266	7 806 797
	25	84 052 524	79 098 530	90 158 613	93 842 721

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	12 033 131	9 404 427	270 745	9 675 172	10 384 489	10 246 645
Sécurité publique							
Police	2	3 488 474	3 475 755	21 318	3 497 073	3 497 073	3 433 168
Sécurité incendie	3	3 352 779	3 211 138	181 302	3 392 440	3 392 440	3 184 150
Autres	4	440 390	422 603		422 603	422 603	390 474
Transport							
Réseau routier	5	8 859 531	8 744 892	2 062 855	10 807 747	10 807 747	11 338 970
Transport collectif	6	1 520 231	1 524 559	4 674	1 529 233	1 529 233	1 429 396
Autres	7	1 257 189	1 350 771	11 545	1 362 316	1 362 316	1 248 070
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	6 151 576	6 469 006	3 238 831	9 707 837	9 707 837	9 213 024
Matières résiduelles	9	2 694 613	2 648 675	5 459	2 654 134	4 200 696	4 117 611
Autres	10	1 694	23 285		23 285	23 285	624
Santé et bien-être	11	905 230	739 879		739 879	739 879	411 357
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 249 440	2 160 204	4 639	2 164 843	2 164 843	1 830 764
Promotion et développement économique	13	1 406 036	1 410 027	372 059	1 782 086	2 066 004	2 055 939
Autres	14	172 140	152 348	30 769	183 117	183 117	638 918
Loisirs et culture	15	11 014 056	10 531 374	1 022 194	11 553 568	11 552 938	10 984 891
Réseau d'électricité	16	16 668 880	17 775 123	289 843	18 064 966	18 064 966	16 036 389
Frais de financement	17	2 888 140	2 723 770		2 723 770	3 033 521	2 646 366
Effet net des opérations de restructuration	18						2 597 640
	19	75 103 530	72 767 836	7 516 233	80 284 069	83 132 987	81 804 396
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	7 000 198	7 516 233 (7 516 233)			
	21	82 103 728	80 284 069		80 284 069	83 132 987	81 804 396

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	5 304 856	7 456 266	350 531	7 806 797
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (10 722 894)(18 391 714)(777 810)(19 169 524)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 () () () ()
Financement à long terme des activités d'investissement	4	4 364 069	9 924 679	1 356 921	11 281 600
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	205 048	261 765	135 094	396 859
Excédent accumulé	6	753 380	120 820		120 820
	7	(5 400 397)	(8 084 450)	714 205	(7 370 245)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(95 541)	(628 184)	1 064 736	436 552

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14